

Communiqué de presse, 29 octobre 2025

Stations de recharge pour camions électriques : une étape importante vers la décarbonation du transport routier, aussi pour les petites entreprises !

La Confédération a chargé l'ASTAG de mettre en œuvre le programme de branche « infrastructure de recharge pour camions électriques ». L'objectif est de soutenir financièrement les petites et moyennes entreprises de transport dans leurs efforts de décarbonation. Des aides financières à hauteur de 20 millions de francs sont mises à disposition.

L'association suisse des transports routiers (ASTAG) sera chargée de gérer le programme de branche « infrastructure de recharge pour camions électriques » de la Confédération pour la période 2026-2030. La demande de prise en charge du programme a été approuvée sans conditions, comme l'a annoncé aujourd'hui l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). « Notre engagement en faveur d'une décarbonation rapide, mais en même temps compatible avec les besoins de la branche du transport routier, se voit ainsi renforcé », s'est réjoui Thierry Burkart, président central et conseiller aux Etats.

Le programme de branche vise à accélérer la construction et le développement d'infrastructures de recharge pour camions électriques. Les petites et moyennes entreprises avec moins de 250 employés peuvent y participer. Elles ont ainsi la possibilité de passer à des propulsions sans émissions de CO₂ aussi rapidement que possible. « L'ASTAG s'engage en faveur de conditions-cadres équitables » explique Thierry Burkart. « L'électrification des flottes de véhicules doit être possible pour tous, sinon nous risquons une consolidation de la branche au détriment des PME suisses, c'est une situation que nous devons et voulons éviter ! »

Dépôt des demandes par les entreprises dès le 1^{er} janvier 2026

Sur la base de l'article 6 de la loi climat et innovation (LCI), des aides financières d'un montant total de 20 millions de francs sont à disposition. Pour chaque entreprise, jusqu'à 40 % des coûts pour la planification, le raccordement au réseau, la ligne principale d'amenée de courant et les dispositifs pour la recharge peuvent ainsi être financés. L'ASTAG est responsable, en coopération avec EBP Suisse, de la gestion complète du programme de branche, y compris de l'approbation des aides financières, du contrôle et de la communication. Environ 150 demandes sont attendues pour des stations de recharge, destinées à 600 camions. Chaque année, cela pourrait permettre de réaliser des économies proches de 40'000 tonnes équivalent CO₂. Le programme de branche débutera en 2026 ; les demandes d'aides financières pourront être déposées dès le 1^{er} janvier. D'ici là, l'ASTAG informera encore de manière ciblée la branche sur les possibilités et contenus du programme. De manière générale, les procédures d'approbation relatives aux programmes de branche dans l'administration fédérale doivent être accélérées et toute bureaucratie inutile évitée.

Informations complémentaires :

André Kirchhofer, a.kirchhofer@astag.ch, 079 659 86 86

ASTAG

Schweizerischer Nutzfahrzeugverband

Wölflistrasse 5, 3006 Bern, +41 31 370 85 85, astag@astag.ch, astag.ch